

**REUNION VIRTUELLE DES POINTS FOCALUX DES PMA AFRICAINS SUR  
LA REPONSE AU COVID-19 ET LES PROCHAINES ETAPES**

**11 JUIN 2020**

**Madame la Haute Représentante ;  
Mesdames et Messieurs les Points Focaux ;  
Chers participants ;**

Mes pensées à toutes les victimes de cette épidémie mais aussi au personnel sanitaire et humanitaire qui se bat au quotidien pour soulager les souffrances des populations.

Je voudrais aussi saluer Madame la Haute Représentante et toute son équipe pour cette initiative qui nous permet de partager nos expériences et d'apprendre les uns des autres les bonnes pratiques.

**Mesdames et Messieurs,**

Le Mali, à l'instar d'autres pays, fait face à la crise sanitaire liée au Covid-19 et à ses conséquences.

A la date d'aujourd'hui, nous enregistrons 1722 cas confirmés, 989 guéris et 97 décès.

Il faut déjà souligner que cette crise intervient au moment où le pays faisait déjà face aux conséquences d'une crise politico-sécuritaire qui a ébranlé tous les secteurs de la vie socio-économique du pays.

**Mesdames, Messieurs,**

Le développement ci-dessous fait le point de l'impact du Covid 19 au Mali.

L'impact économique du COVID-19 est désastreux pour le Mali avec une croissance très en baisse attendue en 2020.

La croissance économique pour 2020 va chuter de 5% à 0,9% selon le Staff Report May 2020 du FMI, cette chute de croissance va augmenter le taux de pauvreté de 2,7%, ce qui correspond à presque 800 000 nouveaux pauvres.

**Sur le plan financier, la contraction économique représente presque 300 milliards de FCFA de pertes de revenus pour l'Etat.** Bien que le taux de pression fiscale au Mali soit encore loin d'atteindre l'objectif de 20% du PIB fixé par l'UEMOA, le Mali était sur une tendance positive encourageante avec un taux de pression fiscale passant de 11,9% en 2018 à 14,7% en 2019. Une nouvelle amélioration à 15,5% était attendue en 2020 (équivalent à 1 692 milliards de FCFA). **L'augmentation de ce taux est une des conditions sine qua non pour progresser vers les Objectifs de Développement Durable.** Avec la crise, le taux de pression fiscale est désormais estimé à 13,3%, soit un manque à gagner de 230 milliards de FCFA. A ceci s'ajoutent des recettes non fiscales qui devraient également baisser, passant de 1,3% du PIB à 0,8% du PIB, engendrant une autre perte estimée à plus de 50 milliards de FCFA. Au total, la perte de recettes fiscales et non fiscales correspond à 2,7% du PIB ou 282 milliards de FCFA.

**Cette situation est due à la combinaison de plusieurs facteurs :**

- la perturbation des échanges et des chaînes de valeur affecte les exportateurs de produits de base et les importations;
- la réduction des flux de financement étranger (baisse des investissements directs étrangers, aide étrangère, envois de fonds des migrants, revenus du tourisme) ;
- l'impact sanitaire direct de la propagation du virus (le nombre de personnes infectées et le nombre de décès) ; et
- les perturbations causées par les mesures de confinement et d'atténuation imposées par le gouvernement et la réponse des citoyens.

**Sur le plan du commerce international**, le Mali est tributaire de la fluctuation du prix de l'or et du coton sur les marchés internationaux. Si l'or s'apprécie, le coton au contraire est en chute libre. Les prévisions de recettes dans le budget de l'Etat ont été directement impactées en raison de la part importante de ces deux produits dans les recettes fiscales.

La perturbation du transport aérien, l'arrêt de l'activité de certaines raffineries et la fermeture des magasins de vêtements et de textile ainsi que des industries intervenant dans le secteur sont les principales causes de cette situation.

**Sur les transferts de fonds des migrants**, les envois de fonds des migrants maliens, particulièrement ceux vivant en France et Italie, jouent un rôle majeur dans les moyens de subsistance des ménages. Les envois de fonds représentent 6% du PIB malien (2018). Ceci correspond à plus 565 milliards de FCFA. Les envois de fonds des migrants aident les familles à assurer leurs dépenses alimentaires et de santé et à subvenir à leurs besoins essentiels. Dans une moindre mesure, ils contribuent aussi à faciliter l'investissement, l'accès au crédit, et le remboursement des dettes.

**L'augmentation massive du chômage en Europe va particulièrement affecter les migrants maliens et faire chuter les envois de fonds. Ce déclin aura un impact économique majeur pour les familles les plus vulnérables.**

**Sur l'Emploi et les moyens de subsistance** : on enregistre une multiplication du chômage technique et perte massive d'emplois dans les activités économiques et dans les couches sociales les plus affectées. La contraction de la demande mondiale, la perturbation consécutive des approvisionnements en marchandises qui rentrent dans la composition des produits finis et en biens intermédiaires, les mesures barrières et le couvre-feu qui ont suivi, ont accentué le ralentissement économique, voire l'arrêt sans précédent de nombreuses activités économiques obligeant les entreprises à recourir au mieux au chômage partiel et au pire à des licenciements massifs.

Les résultats d'une enquête préliminaire commanditée par le Conseil national du patronat du Mali (CNPM) font notamment état d'une augmentation brutale des pertes d'emploi, en particulier dans les secteurs tertiaire et secondaire.

Les **trois mesures principales** prises pour soutenir l'économie sont les suivantes :

1. Le **Fonds de Garantie du Secteur Privé** sera doté d'un montant de 20 milliards de FCFA destiné à garantir les besoins de financement des PME/PMI, des industries et de certaines grandes entreprises affectées par la pandémie.

2. Des **remises d'impôts**, au cas par cas et secteur par secteur, bénéficiant aux entreprises privées impactées par les mesures de prévention du COVID-19, en l'occurrence les secteurs les plus sinistrés comme les filières touristiques (hôtellerie, voyages et restauration), culturelles et les transports, afin de protéger les emplois.

3. Les **crédits** de toutes les entreprises sinistrées seront restructurés et des orientations seront données aux banques, afin que les entreprises maliennes puissent bénéficier des concessions accordées par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Mais le **faible volume d'activités qui caractérise les TPE et PME ne leur assure pas un accès effectif aux bénéfices de ces mesures**. En effet, si l'Etat renonce pour un temps à l'impôt sur le bénéfice industriel et commercial, l'entreprise, pour en bénéficier doit vendre et avoir un profit. Actuellement, l'ampleur de la contraction de l'activité économique est loin de permettre aux TPE et PME les plus affectées de remplir cette condition.

Pour des questions d'efficacité, de transparence et la nécessité de rendre des comptes sur l'usage de l'argent donné, les représentants des différentes organisations du secteur privé expriment fortement le besoin d'être associés dans la gestion du Fonds de Garantie du Secteur Privé.

**Sur le plan sanitaire**, la crise du COVID a eu l'effet d'une vague de fonds sur le système de la santé. Depuis l'apparition des premiers cas en mars 2020, l'ensemble du système de santé et du personnel a été mobilisé pour répondre à la crise, perturbant ainsi la continuation des activités sanitaires de base. En réponse à l'épidémie, le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (MSAS) a mis en œuvre un plan d'action national autour de cinq stratégies : (1) prévention ; (2) gestion des cas et rupture de la chaîne de transmission ; (3) réponse multisectorielle ; (4) santé ; et (5) communication.

Les défis sont les suivants :

- capacité de testage limitée (à peu près 100 tests par jour sont réalisés et centralisés à Bamako) ;
- manque de matériels, équipements de protection, kits et équipements de prise en charge;
- insuffisance dans l'identification des contacts des personnes infectées.

**Sur le plan alimentaire, le COVID-19 risque de renforcer encore plus l'insécurité alimentaire**. Plusieurs facteurs de risque liés à l'épidémie menacent la sécurité alimentaire : (i) la baisse de l'activité économique, (ii) la baisse des revenus de transferts des migrants, (iii) les coûts de transaction en hausse, (iv) la demande intérieure faible, et (v) la perturbation des approvisionnements des marchés locaux en denrées alimentaires domestiques et importées à cause de la fermeture de certaines frontières (Algérie, Mauritanie).

**Sur le plan nutritionnel, l'impact de la crise du COVID-19 sur la nutrition risque d'aggraver une** situation nutritionnelle des enfants au Mali déjà très fragile avec à peu près 10% des enfants de moins de 5 ans souffrant d'émaciation (malnutrition aigüe, ce qui

correspond au seuil d'alerte de l'OMS, 20% d'insuffisance pondérale et presque 30% de retard de croissance (malnutrition chronique).

**L'impact principal du COVID-19 a été l'arrêt de l'apprentissage de 3.8 millions d'enfants scolarisés.** Depuis la fermeture des écoles le 19 Mars 2020, 3,8 millions d'enfants scolarisés sont privés d'éducation (préscolaire, primaire et secondaire). A ceux-ci s'ajoutent 2 millions d'enfants qui n'étaient pas scolarisés avant la fermeture des écoles et qui n'ont désormais plus accès à des offres alternatives ou à l'intégration dans le système éducatif. Le Gouvernement avait annoncé la réouverture des écoles le 9 Mai 2020, mais cette réouverture a été repoussée au 2 Juin 2020. Cette fermeture prolongée va continuer d'augmenter les risques de déperdition et d'abandon scolaire, de démotivation des élèves et des parents, ainsi que la baisse continue du niveau de formation des élèves.

**Le COVID-19 a frappé un système éducatif en état de crise.** L'éducation souffre (i) d'une insuffisance de ressources financières et humaines et (ii) de capacités institutionnelles et d'infrastructures limitées.

Pour assurer la continuité de l'enseignement à distance, le Ministère a développé toute une panoplie d'outils pédagogiques (y compris enseignement à travers la radio et la télévision). Ceux-ci doivent être mis en œuvre à travers le pays, ce qui demande d'investir dans la coordination des initiatives, des contenus pédagogiques et leur diffusion.

### **Mesures prises par le Gouvernement :**

**Le Gouvernement a réagi très rapidement à l'émergence de la pandémie par des mesures de confinement préventif.** Celles-ci ont été mises en place depuis mi-mars 2020 et incluent : (i) la suspension des vols commerciaux (sauf les vols de fret), (ii) la fermeture des frontières terrestres, (iii) un couvre-feu de 21h00 à 5h00, (iv) la suspension de tous les rassemblements publics, (v) l'interdiction des rassemblements sociaux, sportifs, culturels et politiques de plus de 50 personnes, (vi) la fermeture des discothèques et des bars, et (vii) la fermeture des écoles (initialement prévue jusqu'au 9 mai 2020). Les horaires de travail dans l'administration publique ont été réorganisés pour se terminer plus tôt (à 14h00), afin de protéger les fonctionnaires. Les marchés restent ouverts de 6h00 à 16h00 pour éviter des perturbations dans l'approvisionnement de la population en produits de base.

Après une évaluation de ces mesures et de l'évolution de l'épidémie, le **Gouvernement a annoncé le 8 mai 2020 les mesures suivantes** : (i) le port obligatoire du masque dans les espaces publics ; (ii) la prorogation jusqu'au 2 juin 2020 de la fermeture des écoles primaires, secondaires et supérieures ; et (iii) la levée du couvre-feu sur l'étendue du territoire national.

### **La protection sociale joue un rôle central dans la réponse du gouvernement face à la crise.**

Reconnaissant le rôle central de la protection sociale, le gouvernement a annoncé les mesures de protection sociale suivantes, d'une valeur de 137 milliards de FCFA (1,3 % du PIB) :

- Allègement de la TVA sur l'électricité pendant 3 mois (9 milliards FCFA) ;
- Allègement tarifaire sur les importations de riz et de lait (7 milliards FCFA) ;
- Fonds spécial pour les ménages vulnérables (100 milliards de FCFA) ;

- Distribution alimentaire (15 milliards de FCFA) ;
- Soutien des factures de services publics pour les plus pauvres (7 milliards FCFA).

**La capacité à concrétiser les mesures de protection sociale efficacement, de façon coordonnée et en temps voulu sera essentielle au succès de la réponse de la protection sociale.** Parmi les **programmes de protection sociale** les plus importants figurent :

(i) Jigisemèjiri (qui profite à 80 000 ménages avec des transferts d'argent et des mesures complémentaires) ; (ii) distribution de nourriture (qui touche plus d'un million de personnes, principalement par l'intermédiaire du CSA et du PAM, en utilisant des biens en nature, de l'argent ou des bons) ; et (iii) programmes d'alimentation scolaire (dont bénéficient 400 000 enfants en âge d'aller à l'école, soit environ 10 % de tous les enfants scolarisés). Les programmes d'alimentation scolaire ne sont plus mis en œuvre depuis la fermeture des écoles en mars 2020. En outre, il existe plus de 20 interventions différentes de transfert d'argent mises en œuvre par les partenaires humanitaires et de développement dans tout le pays.

Parmi les mesures politiques annoncées par le gouvernement, la création **d'un Fonds spécial pour les ménages vulnérables est la mesure la plus importante** pour atténuer l'impact négatif de la crise sur les plus fragiles (100 milliards de FCFA ou plus de 160 millions de dollars). En effet, la taille du fonds spécial est supérieure à celle de l'ensemble du budget alloué à la protection sociale dans le budget de l'Etat pour 2020.

Le gouvernement a indiqué qu'il utilisera un tiers de ce fonds pour financer le programme Jigisemèjiri, reconnaissant ainsi sa capacité à être étendu et ses résultats positifs sur la réduction de la pauvreté. **Il n'est pas encore clair comment les deux tiers restant du Fonds spécial seront utilisés.** Cela devrait être un point d'attention majeur dans les semaines à venir, notamment en termes de couverture géographique, de mécanismes de mise en œuvre, de critères de ciblage et de complémentarité avec d'autres programmes existants.

Compte tenu de la faible couverture et de la réactivité aux chocs limités des programmes menés par le gouvernement, **il sera nécessaire d'exploiter les mécanismes de distribution de l'aide humanitaire** pour apporter rapidement une assistance aux populations les plus touchées. Les enseignements tirés de l'utilisation des interventions sociales de transferts d'argent pour répondre aux crises dans des contextes où les transferts d'argent humanitaires complètent les programmes gouvernementaux ont mis en évidence l'importance de trois questions essentielles :

- (i) disposer d'un critère de ciblage commun (identifiant les différents groupes cibles, besoins et mécanismes) ;
- (ii) identifier les besoins essentiels, les lacunes et l'adéquation des niveaux de transferts ; et
- (iii) coordonner les interventions et gérer les informations.

Fort est de constater que tous les secteurs ont été touchés par cette épidémie.

En conclusion, il faut souligner que l'impact du COVID-19 et la réponse à y donner doivent s'apprécier dans un contexte de situation sécuritaire fragile, un taux de pauvreté élevé, une grande vulnérabilité aux chocs, et des ressources limitées pour financer le développement.

Dans ce contexte, le défi principal posé par la pandémie est la capacité du Mali à faire face à la crise sanitaire immédiate et à ses impacts négatifs sur l'économie à court et moyen termes, tout en continuant à gérer la crise sécuritaire et à répondre aux besoins essentiels de la population.

L'insécurité reste la crise la plus grave au Mali par son envergure, sa durée (bientôt 10 ans) et sa profondeur (menaces sur la paix, la cohésion sociale et le vivre ensemble). Ce défi demande une réflexion politique et stratégique quant au meilleur équilibre à apporter dans la gestion des crises multiples qui affectent le pays.

Sur cette base, les questions opérationnelles les plus urgentes à prendre en compte sont les suivantes :

1. **Cartographier toutes les interventions de transferts sociaux en cours** pour comprendre qui fait quoi et où, afin de pouvoir utiliser des programmes humanitaires complémentaires. Ce mapping devrait s'appuyer sur le Cash Working Group dirigé par le Ministère de la Santé et des Affaires sociales, qui a été revitalisé pour améliorer la coordination des transferts monétaires et renouveler les partenariats et les synergies. L'expérience du Mali a, en effet, démontré le rôle complémentaire important que peuvent jouer les agences d'aide internationale dans des contextes où l'État a une capacité limitée à fournir des services (par exemple dans le nord du pays, touché par des conflits) ;

2. **Identifier les programmes de transferts sociaux qui sont prêts à s'étendre** pour (i) fournir une assistance supplémentaire aux bénéficiaires existants (extension verticale pour éviter que les pauvres ne tombent encore plus dans la pauvreté) et (ii) augmenter la couverture pour atteindre des bénéficiaires supplémentaires (extension horizontale des programmes existants pour atténuer l'impact sur les nouvelles personnes tombant dans la pauvreté) ;

3. **Harmoniser l'adéquation des transferts** entre tous les partenaires et programmes (c'est-à-dire adopter un panier de dépenses minimum commun, en envisageant un objectif nutritionnel par le biais des analyses Fill the Nutrient Gap (FNG) - combler le manque de nutriments-, afin de garantir que les valeurs des transferts d'argent assurent une réponse aux besoins spécifiques en poursuivant des objectifs multiples) ;

4. **Définir une stratégie de ciblage et d'assistance** qui tienne compte des besoins spécifiques des différentes cibles ;

5. **Utiliser le Registre Social Unifié (RSU) pour enregistrer les bénéficiaires.** Tous les partenaires devraient utiliser et soutenir le déploiement du Registre Social Unifié (RSU) en tant qu'instrument de coordination essentiel pour partager les données et éviter les doublons avec les mêmes bénéficiaires.

- Le 6 avril 2020, le Gouvernement a publié une note portant sur les impacts du COVID-19 sur les perspectives macroéconomiques en 2020. Il y ressort que les conséquences économiques et financières du COVID-19 devraient se traduire par un manque à gagner au niveau des ressources budgétaires et de trésorerie.
- Le manque à gagner au niveau des aides budgétaires (dons programmes et dons projets) se situerait autour de 67,8 millions de dollars (39,9 milliards de FCFA) selon la même note.
- Le 6 avril 2020, le Système des Nations Unies a signé avec le Ministère de la santé et des Affaires sociales trois protocoles d'accord qui permettront une réponse intégrée et rapide à la pandémie de COVID-19. D'un montant total de 2,7 millions de dollars financés par le MINUSMA, ces protocoles, mis en œuvre par le Ministère de la santé et des Affaires sociales avec l'appui technique de l'OMS, prévoient trois projets visant à acquérir dans les meilleurs délais des équipements et du matériel médical spécialisé. Ils fourniront également au personnel de santé une formation adéquate afin de rendre opérationnelle les mesures visant à prévenir et à atténuer l'impact du Covid-19. En outre, les Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies apporteront un soutien dans divers secteurs pour un montant de 3,4 millions de dollars. La portée de ce soutien

devrait être encore plus large avec des contributions en nature basées sur les avantages comparatifs de chaque entité.

- Le Gouvernement a créé un Fonds Spécial dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Il est logé à la Banque Malienne de Solidarité (BMS. S.A) sous le numéro ML102 01001 057590803001-39 et est ouvert à l'intention de toutes les bonnes volontés qui souhaitent soutenir la lutte.
- Le Gouvernement a fixé de nouveaux horaires d'ouverture et de fermeture des marchés et commerces pour la période allant du 7 avril au 30 juin 2020. Les marchés de détail, de légumes et de bétails seront ouverts du lundi au dimanche entre 6h et 16h. Les alimentations et supermarchés du lundi au samedi entre 8h et 19h. Enfin, les boutiques de proximité de quartier doivent être ouvertes du lundi au samedi entre 8h et 19 heures.
- Le 8 avril 2020, le Gouvernement a décidé que toutes les écoles resteront fermées du 9 avril au 9 mai 2020 en raison du COVID-19.